INSCRIPTION

Merci de remplir et nous envoyer le bulletin d’inscription téléchargeable.

Un email de confirmation vous sera envoyé sous 48h00.

**Rédiger et mettre à jour son Document unique (DUER)**

[*Acquérir des bases en prévention des risques professionnels*](http://www.inrs.fr/services/formation/doc/stages.html?refINRS=@01001_2020) *afin de rédiger et mettre à jour le Document Unique en intégrant les nouvelles contraintes liées à la Covid 19.*

 

🗵 présentiel

**2 jours (14h)**

Intra entreprise : devis sur demande
Inter-entreprises : 590 € HT (exo TVA) par stagiaire



**Objectifs :**
Comprendre les enjeux de la démarche d’évaluation des risques. Être capable de déterminer les risques professionnels dans son entreprise. Savoir rédiger un Document unique et un plan d’action.



Intra entreprise : dates à fixer conjointement
Inter-entreprises : 30 et 31 mars 2022 à Bouc Bel Air

**Programme**

**I – Les enjeux et les acteurs de la prévention des risques professionnels**
I.1 Enjeux d’une démarche de management de la sécurité
I.2 Déterminer les responsabilités de l'employeur, des managers et des employés
I.3 Identifier les acteurs internes et externes qui participent à la santé, la sécurité et la prévention des risques

**II- Réaliser l’analyse des risques professionnels**
II.1 Le "mécanisme" des accidents et des incidents
II.2 La démarche d'analyse des accidents
II.3 La méthode de l'arbre des causes

**III – Mettre en forme l’analyse des risques dans le Document Unique**
III.1 Traduire les risques analysés pour rédiger le Document Unique
III.2 Identifier les risques et les mesures à mettre en place liés à la Covid 19
III.3 Faire vivre le Document Unique dans l’entreprise

**IV – Définir un plan d’action en matière de prévention**

**V- Mettre à jour et suivre le Document Unique**

**Conclusion**

**Méthode pédagogique :**

La méthode pédagogique est interactive et participative favorisant le processus d’apprentissage.

Une fiche de positionnement est à remplir avant la formation.

Utilisation de films vidéo, apports théoriques et pratiques (outils), QCM, études de cas, exercices applicatifs.

**Exercices applicatifs sur les documents de l’entreprise (Document Unique…)**

L'échange est privilégié, un temps est consacré aux questions-réponses.

Les supports pédagogiques sont remis à chaque stagiaire.

**Evaluation continue** :
Appréciation du formateur sur l’acquisition des compétences pendant la formation à l’aide d’applications et de QCM.

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

I

**Tout manager ou collaborateur en charge de la prévention des risques professionnels.**



**Consultant spécialisé en Sécurité au Travail**



**Pas de prérequis**

